

Note d'information

Rapport : Groupe de travail de l'OCUFA responsable des questionnaires sur les cours et l'enseignement

Le rapport du groupe de travail de l'OCUFA responsable des questionnaires sur les cours et l'enseignement (QCE) vient d'être publié. Encouragée par les signalements de plus en plus nombreux d'utilisation abusive des résultats et de harcèlement des professeurs au moyen de commentaires anonymes, et par les indications de la communauté des politiques voulant que les résultats des QCE soient utilisés comme paramètres de la « performance » des universités, l'OCUFA a créé ce groupe en 2016 pour étudier ces questions.

Depuis que le groupe de travail a fait ses observations initiales – à savoir que les résultats sont faussés par des facteurs indépendants de la volonté des professeurs de même que par les préjugés endémiques et par la discrimination systémique et que les QCE favorisent le harcèlement, compromettent la qualité de l'éducation et ne se prêtent pas à l'affectation de fonds - l'utilisation et la valeur des QCE sont devenues de plus en plus douteuses. Le vice-recteur de l'University of Southern California aurait dit : « J'en ai marre ». Je ne peux pas continuer à permettre qu'une partie importante du corps professoral soit soumise à ce genre de préjugés. » Plus près de chez nous, l'arbitre dans une affaire opposant l'Université Ryerson et la Ryerson Faculty Association a accepté une preuve d'expert et a conclu que les QCE ne peuvent être utilisés pour mesurer l'efficacité de l'enseignement.

Le mandat du groupe de travail était beaucoup plus vaste que la plupart des examens dont les QCE avaient fait l'objet. En plus d'examiner les questions méthodologiques, le groupe a également analysé l'utilisation des questionnaires destinés aux étudiants en Ontario de la perspective de l'éthique de la recherche et des droits de la personne. Partant du principe que l'apprentissage des étudiants doit être au centre des raisons primordiales de l'utilisation des questionnaires destinés aux étudiants, il a constaté que :

Méthodologie : Les résultats des QCE sont faussés par les préjugés endémiques à l'égard des femmes, des membres du corps professoral racialisés et LGBTQ2S+; l'« effet de halo » par lequel des impressions plus vastes d'un professeur se manifestent dans les réponses à des questions spécifiques rend impossible toute tentative de déchiffrer les nombreux facteurs de préjugés; la concentration sur les résultats décourage l'innovation et a une incidence sur les acquis scolaires et sur la diversité universitaire.

Éthique de la recherche : Les QCE ne sont pas tenus de passer l'évaluation de la recherche éthique, mais ils devraient être administrés selon des normes semblables; les étudiants ont besoin de plus d'information pour satisfaire aux normes de consentement actif et éclairé; les résultats devraient être confidentiels par défaut; les QCE sur l'évaluation des cours se recentrent sur l'enseignement et l'apprentissage et sont plus favorables à l'élaboration des cours et de l'enseignement.

Droits de la personne : Les QCE ne sont pas intentionnellement partiels, mais ils sont clairement discriminatoires en ce qui concerne les femmes, les professeurs racialisés et LGBTQ2S+, ainsi que les professeurs en situation de handicap; en plus du stress et des torts qu'il cause, le harcèlement fausse également les résultats des QCE; les effets sur les perspectives de carrière

et sur les progrès limitent la diversité universitaire; la meilleure solution est une approche équitable limitant leur utilisation à l'évaluation des cours.

Les ententes des associations des professeurs avec les universités formulent et illustrent déjà de nombreux principes qui sont importants pour l'enseignement. Le groupe de travail propose sept lignes directrices pour recentrer les questionnaires destinés aux étudiants et plaçant au premier rang les professeurs et les étudiants ainsi que l'enseignement et l'apprentissage. Leur adoption doit se faire en conformité avec les ententes des professeurs et négociée avec les associations des professeurs.

1) Limite de l'utilisation des QCE à l'évaluation des cours

Les QCE ne conviennent qu'à renseigner les professeurs sur la compréhension par les étudiants de leur expérience d'apprentissage, et sont le plus valables pour l'élaboration de meilleurs cours et pour un meilleur enseignement. Les versions qui évaluent la performance des professeurs ne sont pas équitables et ne conviennent pas à la détermination de la rémunération, de la permanence ou de la promotion des professeurs à plein temps ni à la nomination et au renouvellement des professeurs contractuels.

2) Les QCE devraient fournir une rétroaction utile aux professeurs

Les différences entre la conception des questionnaires sur l'évaluation des cours et de ceux sur l'évaluation des professeurs à la fin des trimestres utilisés à l'heure actuelle varieront, mais les questions sur l'évaluation des professeurs n'ont pas leur place. Un modèle unique ne fournira pas non plus de rétroaction utile si les questionnaires QCE visent à faire la lumière sur les différentes itérations d'un cours. Les questions courantes portent sur le concept des instruments de cours, plutôt que de servir de guides.

3) Les résultats des QCE devraient être confidentiels sauf à la discrétion du professeur

Les résultats et les notations ne devraient pas être publiés et ne devraient être partagés qu'avec les personnes que choisit le professeur. Ce sont des guides peu fiables pour le choix des cours par les étudiants. Si les questionnaires portent sur les cours, les réponses ne devraient avoir de l'importance que pour le professeur et peut-être pour les personnes assez compétentes pour aider à interpréter ces réponses et à guider l'élaboration des stratégies d'enseignement. Tout écart par rapport à ce défaut doit être assujéti aux modalités des ententes des associations des professeurs.

4) Avant d'obtenir la réponse aux QCE il faut obtenir le consentement informé et actif des étudiants

Si le harcèlement doit être rejeté où qu'il apparaisse, les commentaires des étudiants passés dans les questionnaires ne peuvent pas y faire exception. Les étudiants doivent être informés de la politique de leur établissement en matière de harcèlement et de la portée de la confidentialité s'il y a enquête sur une allégation de harcèlement ou de menace de violence.

5) Les sondages pour d'autres études devraient être effectués séparément

Afin d'éviter un double comptage, de faire participer des répondants qui ne font pas partie de la population concernée et d'obtenir des résultats faussés par des préjugés endémiques aux questionnaires QCE, il faudrait créer et faire passer deux sondages distincts pour l'étude sur les programmes et pour l'étude sur les établissements. De plus, aucune autre méthode d'évaluation de l'enseignement ne devrait être réduite à des notations numériques et servir de mesure pour la performance d'un programme ou d'un établissement.

6) L'évaluation de l'enseignement requiert une boîte à outils complète

Si les QCE sont inclus dans l'évaluation de l'enseignement, ils ne devraient être considérés que comme un outil parmi de nombreux autres dans une boîte à outils. Les principales méthodes sont l'examen attentif des dossiers de l'enseignement et de l'observation en classe par les pairs. Si les résultats des QCE servent aux évaluations, les notations ne sont pas l'élément important, mais bien l'explication du professeur quant à la signification des réponses dans sa propre évaluation et dans l'élaboration de ses cours.

7) L'évaluation par les pairs s'impose

Aucun étudiant titulaire d'un grade universitaire n'a suivi les cours d'un seul professeur : l'éducation universitaire est une responsabilité collective. L'évaluation de l'enseignement est une responsabilité collégiale qui ne devrait pas être effectuée par des entités externes. Il n'y a aucun substitut pour la connaissance par les pairs du contenu, de la nature et de la valeur des activités d'enseignement hors de la salle de classe et des différences entre les cours et les méthodes d'enseignement.

La mise en pratique de ces principes requerra des ressources. Un engagement renouvelé à l'égard de l'excellence en enseignement et la réussite universitaire exigera une insistance moindre sur les mesures et un financement accru de la part du gouvernement provincial. Il nécessitera également la volonté des administrations des universités d'affecter des ressources afin de soutenir les professeurs, les étudiants, et l'enseignement en tant qu'éléments essentiels de la mission universitaire.

L'OCUFA remercie les membres du groupe de travail pour ce rapport détaillé. [Lisez le rapport dans sa version intégrale \(en anglais\).](#)